

# PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION CONTINUE

## Premier degré

2008 / 2009

Déclinaison Haute-Saône

Au 01/09/2008,  
Annie Mallen-Dontenwill  
quitte les fonctions de  
chargée de mission  
formation continue 70.

Bonne rentrée  
à tous !

25

39

70

90



Doubs      Jura      **Haute-Saône**      Territoire de Belfort

*Consultation du plan de formation continue de la  
Haute-Saône sur le site Internet à l'adresse suivante :*

<http://www.ac-besancon.fr/ia70>

*à compter du vendredi 29 août 2009*

CAMPAGNE D'INSCRIPTION :

du mercredi 10 septembre (inclus) 2008

au mardi 23 septembre 2008 (inclus)



# 1. INFORMATIONS sur le plan de formation 2008/2009

quoi de neuf

## 0. Remarque préliminaire

Voici le dernier PAF 70 que je vous envoie. Au 1<sup>er</sup> septembre 2008, je quitte mes fonctions de chargée de mission formation continue. Je vous souhaite à tous une bonne rentrée. Voici le nom de mon successeur :  
- Madame Bernard-François Odile -

## 1. Présentation générale

L'intitulé du plan de formation, pour la sixième année consécutive, s'adresse à un public beaucoup plus large, confirmant une politique globale de l'Académie.

"Plan académique de formation des personnels du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> degré de l'éducation"

## 2. Quelques précisions de terminologie

Un "stage" s'intitule "dispositif" car pouvant être composé de "modules" à objectifs différents ou non répartis sur l'année, voire sur plusieurs années. Ces modules peuvent être de trois types :

- obligatoires : modules qui sont attachés nécessairement au dispositif. Le fait de s'inscrire au dispositif entraîne l'inscription automatique à ce type de module.

- facultatifs : modules dont l'inscription est laissée au choix du candidat. Lors de la candidature, il est nécessaire de faire la démarche de s'inscrire à ce type de module si on souhaite le suivre.

- négociés : modules qui existent dans certains dispositifs à public désigné par l'Administration. L'attribution de tel module négocié à tel candidat est décidée par l'Administration.

## 3. La rubrique « inscription »

Elle indique :

- s'il est nécessaire de faire acte de candidature,

- l'identifiant du dispositif (08D070... ou 08A003...) indispensable pour procéder à l'inscription sur Internet (logiciel GAIA) lors de l'ouverture de la campagne.

**Cas particulier** : Les dispositifs dont le remplacement est assuré principalement par les professeurs des écoles stagiaires (PE2) peuvent avoir **2 identifiants** pour permettre à un certain public (titulaires remplaçants, maîtres de l'ASH, compléments de services sur différents postes) d'accéder à ce type de dispositif en leur réservant quelques places. Ils se repèrent par le codage suivant : **ixx(au)**

**i** : à candidature individuelle

**xx** : numéro du dispositif

**(au)** : autre public

**ATTENTION : bien sélectionner l'identifiant selon son poste d'affectation ...**

## 4. Codage des dispositifs

**a** : ASH

**d** : public désigné

**f** : formation de formateurs

**i** : formation à candidature individuelle

**s** : formation réservée aux personnes recrutées sous contrat

**conf** : conférence

**e** : dispositif équipe ou école (de circonscription)

**h** : formation hors temps scolaire

**p** : préparation de concours ou d'examens

**u** : formation université d'été

**\*** : dispositifs à remplacement PE2

Codage des circonscriptions

**Gr** : Gray

**Lr** : Lure

**Vn** : Vesoul Nord

**Lx** : Luxeuil

**Vs** : Vesoul Sud

## 5. Organisation des dispositifs à remplacement PE2 (professeurs des écoles stagiaires)

Ces dispositifs (repérés par une étoile \*) sont d'une durée de trois semaines et comportent, pour la sixième année consécutive, des modalités de mise en œuvre particulières : des jours en autonomie. Cette année 0, 1 ou 2 jours en autonomie est(sont) prévu(s) selon le dispositif. Depuis 2005/2006, ces dispositifs peuvent accueillir deux jours des professeurs de collège, dans le cadre de la liaison inter-degré.

## 6. Formation à destination des T1 (Titulaires 1<sup>ère</sup> année) et des T2 (Titulaires 2<sup>ème</sup> année)

Titulaires 1<sup>ère</sup> année (T1) : Ces personnels suivent cette année une formation longue de quatre semaines (3 semaines les années antérieures), ciblée selon le cycle (cycle 1, cycle 2, cycle 3) et le lieu d'affectation (ASH / autres postes). Ils ne peuvent pas concourir aux autres dispositifs de formation à candidature individuelle (sauf aux formations hors temps scolaire).

Titulaires 2<sup>ème</sup> année (T2) : Ces personnels bénéficiaient depuis quatre ans d'une formation spécifique de deux jours. Cette année, elle est portée à quatre jours. L'ensemble des T2 peut concourir à tous les autres dispositifs de formation à candidature individuelle, dans la limite des règles d'attribution.

Pour ces deux publics, s'ajoutent à leur formation les animations pédagogiques, les visites des conseillers pédagogiques et pour la deuxième année, des journées de "Parcours Personnalisé".

## 7. Liaison inter degré

La mise en place dès la rentrée 2008 des nouveaux programmes pour l'école primaire (B.O. hors série n° 3 du 19 juin 2008) et les directives de suivi de l'école primaire (cycle 3) au collège conformément à la circulaire de rentrée 2008 (B.O. n° 15 du 10 avril 2008 - point 2) se concrétise par la programmation de nombreux dispositifs visant à assurer la continuité des apprentissages des élèves tout au long de la scolarité obligatoire. Ainsi, quatorze dispositifs "*Liaison école/collège*" ont été retenus au PAF 2008/2009 :

- i28 :	La musique en classe d'allemand (école et collège)	- code 08A0030012,
- e03Gr :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champlitte (blogs)	- code 08D0700017,
- e04Vs :	Projet pédagogique du Réseau Regain	- code 08D0700022,
- e05Gr :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Gy	- code 08D0700025,
- e06Lx :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Saint Loup	- code 08D0700026,
- e07Lx :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Melisey (MDL, mathématiques, LV)	- code 08D0700027,
- e09Vs :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Rioz (MDL, mathématiques)	- code 08D0700030,
- e10Gr :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Pesmes (MDL, mathématiques)	- code 08D0700031,
- e11Lr :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Lure	- code 08D0700032,
- e12Lr :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champagny	- code 08D0700033,
- e14Lx :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Luxeuil	- code 08D0700035,
- e15Lr :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Héricourt	- code 08D0700037,
- e16Lx :	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Faucogney	- code 08D0700038,
- i09 :	L'EPS de l'école au collège	- code 08D0700041.

En dehors de ces formations spécifiques "*Liaison CM2-6<sup>ème</sup>*", quinze dispositifs du premier degré du PAF volet départemental Haute-Saône pourront accueillir des professeurs de collège intéressés en tant qu'observateurs ou stagiaires actifs :

- conf1 :	Conférences du mercredi : "Penser pour agir"	- code 08A0030011,
- i05 :	Des activités aquatiques au C2 vers la natation au C3	- code 08D0700015,
- d05 :	Accueillir des enfants non francophones	- code 08D0700016,
- i06 :	SoCLE commun et éducation aux médias	- code 08D0700018,
- h04 :	Apprendre à utiliser Windows et des logiciels	- code 08D0700019,
- i07 :	Rencontres familles et enseignants du RASED	- code 08D0700036,
- i08Vn :	Littérature à l'école primaire	- code 08D0700040,
- i10Vn :	Enjeux de l'enseignement du calcul au cycle 3	- code 08D0700042,
- i11 * :	Sciences et mathématiques au cycle 2	- code 08D0700043,
- h08 :	Blogs et sites web d'écoles ou de classes	- code 08D0700046,
- i13 :	Parcours, jeux d'orientation, interdisciplinarité	- code 08D0700049,
- i17 * :	Histoire de l'art cycle 2, cycle 3	- code 08D0700054,
- i18 * :	La construction des apprentissages à la maternelle	- code 08D0700055,
- i19 :	Mise en place du pilier 7 du socle commun	- code 08D0700056,
- f05 :	Séminaires départementaux IUFM	- code 08D0700057.

Prendre contact avec le chargé de mission formation continue 70 pour tout renseignement.

## 8. Animations pédagogiques

Les animations pédagogiques programmées dans chacune des circonscriptions intégreront si possible le plan de formation afin d'accroître sa cohérence. Elles feront l'objet d'une mise en ligne progressive sur le site informatique départemental de l'IA70 : <http://www.ac-besancon.fr/ia70> (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2008).

## 2. CAHIER DES CHARGES 2008/2011 - annexe 1<sup>er</sup> degré - Haute-Saône

**Appel d'offre 2008/2009, département de Haute-Saône, validé par la commission permanente du vendredi 18 janvier 2008**

Priorités nationales	Axes du cahier des charges académique	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré 2008/2009 Haute-Saône Codage : <b>C1-1 / C1-2 en gras</b>	Modalités possibles proposées Légende : R3 = 3 semaines (ou 3 x 4 jours) / R1 = 1 semaine (ou 4 jours) / R0,5 = 0,5 semaine (ou 2 jours) ...
<b>C1 :</b> L'évaluation dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences	AXE 1 - "Engager les personnels dans une démarche de formation visant l'amélioration des résultats scolaires et la réussite de tous les élèves."	<p>Actualiser et approfondir les connaissances didactiques et les savoirs de référence liés au socle commun de connaissances et de compétences.</p> <p>Construire une culture commune de l'évaluation pour une maîtrise assurée du socle commun de connaissances et de compétences à l'issue de la scolarité obligatoire.</p> <p>Savoir construire une compétence en faisant appel à une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes.</p>	<p><b>C1-1 :</b> Actualiser et approfondir les connaissances didactiques et les savoirs de référence des enseignants dans un domaine (à préciser : <i>mathématiques, arts visuels, sciences, EPS, TICE, ...</i>) visant à assurer la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences.</p>	<p>Dispositifs départementaux<sup>*</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositifs R3 à remplacement PE2</li> <li>- dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25</li> </ul> <p>Dispositifs de circonscription<sup>*</sup> (dont stages écoles) ou de bassin</p> <p>Dispositifs hors temps scolaire</p> <p>FOAD (Formation Ouverte A Distance)</p> <p>Conférences</p> <p>Animations pédagogiques</p>
	AXE 2 - "Renforcer la réflexion collective autour du projet d'école, du projet d'établissement et mobiliser les équipes pour leur mise en œuvre."	<p>Informer et former à l'évaluation par compétences dans l'ensemble des domaines et champs disciplinaires.</p> <p>Conforter les personnels dans leurs missions, les accompagner dans la mise en œuvre de projets communs fondés sur la richesse des complémentarités professionnelles.</p>	<p><b>C1-2 :</b> Informer et former à l'évaluation par compétences en favorisant le travail d'équipe(s). (Ces équipes regrouperont divers acteurs du système éducatif œuvrant à un projet commun.)</p>	<p>Dispositifs départementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- module(s) de dispositifs R3 à remplacement PE2</li> <li>- dispositif R0,25</li> </ul> <p>Commissions de réflexions</p> <p>Groupes de pilotage départementaux</p> <p>Dispositifs académiques</p> <p>Dispositifs de circonscription<sup>*</sup> (dont stages écoles) ou de bassin</p> <p>Dispositifs hors temps scolaire</p> <p>Conférences</p> <p>Animations pédagogiques</p>

\* Chaque dispositif disciplinaire devra prévoir, si possible, la réactualisation des savoirs des enseignants, la construction des compétences et leur évaluation ainsi que l'élaboration de parcours personnalisés pour les élèves en difficulté (P.P.R.E.) ou en situation de handicap (P.P.S.).

Priorités nationales	Axes du cahier des charges académique	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré 2008/2009 Haute-Saône Codage : <b>C2-1 / C2-2-a / C2-2-b en gras</b>	Modalités possibles proposées Légende : R3 = 3 semaines (ou 3 x 4 jours) / R1 = 1 semaine (ou 4 jours) / R0,5 = 0,5 semaine (ou 2 jours) ...
<b>C2</b> : la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines	AXE 1 - "Engager les personnels dans une démarche de formation visant l'amélioration des résultats scolaires et la réussite de tous les élèves."	<p>Permettre une approche transversale de la maîtrise de la langue.</p> <p>Développer la maîtrise des outils de la langue pour lire, comprendre et écrire des textes dans différents contextes.</p> <p>Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française pour une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit.</p> <p>Engager des actions de prévention et de remédiation dans le domaine du langage, dès l'école maternelle.</p>	<p><b>C2-1</b> : Actualiser et approfondir les connaissances didactiques et les savoirs de référence des enseignants dans le cadre de la maîtrise de la langue (à préciser : oral, lecture, grammaire, conjugaison, ...) visant à en asseoir l'aspect transversal défini dans le socle commun de connaissances et de compétences.</p>	<p>Dispositifs départementaux<sup>*</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositifs R3 à remplacement PE2</li> <li>- dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25</li> <li>- module(s) de dispositifs</li> </ul> <p>Dispositifs de circonscription<sup>*</sup> (dont stages écoles : liaisons GS/CP, CM<sub>2</sub>/6<sup>ème</sup>, inter-cycles) ou de bassin</p> <p><i>Dispositifs hors temps scolaire</i></p> <p><i>Conférences</i></p> <p><i>Animations pédagogiques</i></p>
	AXE 2 - "Renforcer la réflexion collective autour du projet d'école, du projet d'établissement et mobiliser les équipes pour leur mise en œuvre."	<p>Harmoniser les pratiques pédagogiques et didactiques.</p> <p>Apprendre à construire des modules d'enseignement.</p> <p>Savoir travailler en équipe.</p>	<p><b>C2-2-a</b> : Echanger sur les pratiques professionnelles (dans le cadre de la maîtrise de la langue) en vue de leur harmonisation en favorisant la création d'équipe(s). (Ces équipes regrouperont divers acteurs du système éducatif œuvrant à un projet commun.)</p> <p><b>C2-2-b</b> : Apprendre à construire des outils méthodologiques.</p>	<p>Dispositifs "formation de formateurs"</p> <p>Dispositifs de bassin</p> <p>Commissions de réflexions</p> <p>Groupes de pilotage départementaux</p> <p>Dispositifs académiques</p> <p>Dispositifs de circonscription<sup>*</sup> (dont stages écoles : liaisons GS/CP, CM<sub>2</sub>/6<sup>ème</sup>, inter-cycles)</p> <p><i>Dispositifs hors temps scolaire</i></p> <p><i>Conférences</i></p> <p><i>Animations pédagogiques</i></p>

\* Chaque dispositif relatif à la maîtrise de la langue devra prévoir la réactualisation des savoirs des enseignants et la construction d'outils (pédagogiques, évaluatifs) permettant d'acquérir les compétences définies dans le socle commun, notamment en direction des élèves en difficulté (P.P.R.E.) ou en situation de handicap (P.P.S.).

Priorités nationales	Axes du cahier des charges académique	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré 2008/2009 Haute-Saône Codage : <b>C3-1 / C3-2 en gras</b> Sigle LV : Langues Vivantes	Modalités possibles proposées Légende : R3 = 3 semaines (ou 3 x 4 jours) / R1 = 1 semaine (ou 4 jours) / R0,5 = 0,5 semaine (ou 2 jours) ...
<b>C3</b> : l'accompagnement du plan de rénovation des langues vivantes	AXE 1 - "Engager les personnels dans une démarche de formation visant l'amélioration des résultats scolaires et la réussite de tous les élèves."	Optimiser les capacités à enseigner les LV (généralisation) dans des perspectives de continuité des apprentissages, d'intégration aux autres disciplines, de construction d'une citoyenneté européenne.  Développer et accompagner par l'ouverture interculturelle les dispositifs d'enseignement linguistique.	<b>C3-1</b> : Mettre en place les programmes d'enseignement des langues vivantes à l'école primaire en référence au cadre européen en formant : - le personnel de l'éducation enseignant les LV, - le personnel "habilité anglais / allemand", - le personnel (enseignant ou désirent enseigner les LV en classe) souhaitant approfondir ses compétences linguistiques, didactiques et pédagogiques. <i>NB : favoriser et/ou renforcer l'enseignement de l'allemand</i>	Dispositifs départementaux : - dispositifs R3 à remplacement PE2 - dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25 - module(s) de dispositifs  Module de dispositifs de circonscription (dont stages écoles inter-cycles, stages de liaison 1 <sup>er</sup> degré/2 <sup>ème</sup> degré) ou de bassin  <i>Dispositifs hors temps scolaire (université d'été anglais/allemand)</i>  <i>Dispositifs "Ouverture européenne anglais/allemand"</i>  <i>Conférences</i>  <i>Journée(s) d'informations</i>  <i>Animations pédagogiques</i>
	AXE 2 - "Renforcer la réflexion collective autour du projet d'école, du projet d'établissement et mobiliser les équipes pour leur mise en œuvre."	Former des formateurs et des personnes ressources capables d'accompagner les pilotages académiques et départementaux.	<b>C3-2</b> : Former le personnel œuvrant à la mise en place de l'enseignement des LV à l'école.	Dispositifs "formation de formateurs"  Dispositifs de bassin  Dispositifs "formation de personnes-ressources"  Commissions de réflexions  Dispositifs académiques  Groupes de pilotage  PNF (Plan National de Formation)  Séminaires, colloques, conférences  <i>Journée(s) d'informations</i>

\* Chaque dispositif "Enseignement des LV" devra prévoir, si possible, la réactualisation des savoirs des enseignants et la construction d'outils (pédagogiques, évaluatifs) permettant d'acquérir les compétences définies dans le socle commun.

Priorités nationales	Axes du cahier des charges académique	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré 2008/2009 Haute-Saône Codage : <b>C4-1 / C4-2 en gras</b> Sigle ASH : Aides spécialisées, enseignement adapté et Scolarisation des élèves en situation de Handicap	Modalités possibles proposées Légende : R3 = 3 semaines (ou 3 x 4 jours) / R1 = 1 semaine (ou 4 jours) / R0,5 = 0,5 semaine (ou 2 jours) ...
<b>C4 :</b> la scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires	AXE 1 - "Engager les personnels dans une démarche de formation visant l'amélioration des résultats scolaires et la réussite de tous les élèves."	Former et accompagner les enseignants scolarisant des enfants handicapés.  Savoir élaborer et réguler les différents projets d'aide et de scolarisation individuels.  Savoir "opérationnaliser" l'insertion professionnelle et l'accès aux qualifications.  Se familiariser avec de nouveaux outils professionnels.	<b>C4-1 :</b> Mettre en place la politique et les objectifs définis par l'ASH en formant les enseignants scolarisant des enfants en situation de handicap - ( <i>moteur, sensoriel, ...</i> ) dans des classes ordinaires ou spécialisées, des établissements ordinaires ou spécialisés (PPRE, PPS) NB : application de la loi du 11 février 2005	Module de dispositifs départementaux : Dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25  Module de dispositifs de circonscription (dont stages écoles : liaisons GS/CP, CM <sub>2</sub> /6 <sup>ème</sup> , inter-cycles, équipe de RRS) ou de bassin  <i>Dispositifs hors temps scolaire</i>  <i>Conférences</i>  <i>Journée(s) d'informations</i>  <i>Animations pédagogiques</i>
	AXE 2 - "Renforcer la réflexion collective autour du projet d'école, du projet d'établissement et mobiliser les équipes pour leur mise en œuvre."	Accompagner la prise de fonction des enseignants nommés sans formation sur poste ASH.  Etayer la réflexion des équipes éducatives pour évaluer les besoins des élèves.  Savoir construire en partenariat et en équipe des projets de classe différenciés visant le cas échéant la qualification et l'insertion professionnelle.	<b>C4-2 :</b> Accompagner les équipes d'enseignants (inter-cycles, premier/deuxième degré) dans : - la conception, la rédaction et l'évaluation des pratiques professionnelles à destination des élèves en situation de handicap, - l'élaboration, l'utilisation et l'évaluation d'outils destinés aux élèves relevant de l'ASH en les incitant à établir les liens avec <b>tous</b> les acteurs du système éducatif (parents, partenaires extérieurs, ...).	Module(s) de dispositifs ou dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25  Module(s) de dispositifs ou dispositifs de circonscription (dont stages écoles : liaisons GS/CP, CM <sub>2</sub> /6 <sup>ème</sup> , inter-cycles, équipe de RRS) ou de bassin  Dispositifs académiques  <i>Dispositifs hors temps scolaire</i>  <i>Conférences</i>  <i>Journée(s) d'informations</i>  <i>Animations pédagogiques</i>

\* Chaque dispositif traitant la scolarisation des élèves en situation de handicap devra prévoir, si possible, la réactualisation des savoirs des enseignants et la construction d'outils (pédagogiques, évaluatifs) permettant d'acquérir les compétences définies dans le socle commun.

Priorités nationales	Axes du cahier des charges académique	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré 2008/2009 Haute-Saône Codage : <b>C5-1 / C5-2 en gras</b>	Modalités possibles proposées Légende : R3 = 3 semaines (ou 3 x 4 jours) / R1 = 1 semaine (ou 4 jours) / R0,5 = 0,5 semaine (ou 2 jours) ...
<b>C5</b> : l'aide et le soutien à la réussite des élèves	AXE 1 - "Engager les personnels dans une démarche de formation visant l'amélioration des résultats scolaires et la réussite de tous les élèves."	Repérer et accompagner les élèves nécessitant une prise en charge individualisée dès l'école maternelle.  Connaître les dispositifs d'aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers.  Connaître et mettre en œuvre les politiques éducatives des réseaux de réussite scolaire (sigle : RRS).  Exploiter les résultats des évaluations nationales.	<b>C5-1</b> : Accompagner les enseignants à concevoir des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, à besoins éducatifs particuliers.	Module de dispositifs départementaux ou dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25  Module de dispositifs de circonscription (dont stages écoles : liaisons GS/CP, CM <sub>2</sub> /6 <sup>ème</sup> , inter-cycles, équipe de RRS) ou de bassin  Dispositifs académiques  <i>Dispositifs hors temps scolaire</i>  <i>Conférences</i>  <i>Journée(s) d'informations</i>  <i>Animations pédagogiques</i>
	AXE 2 - "Renforcer la réflexion collective autour du projet d'école, du projet d'établissement et mobiliser les équipes pour leur mise en œuvre."	Conforter les dispositifs d'aide à tous les niveaux de la scolarité.  Savoir évaluer les besoins et construire les réponses adaptées.	<b>C5-2</b> : Accompagner les équipes (inter-cycles, premier/deuxième degré, pluri-catégorielles, ...) dans: - la conception, la rédaction et l'évaluation des pratiques professionnelles à destination des élèves en difficulté, - l'élaboration, l'utilisation et l'évaluation d'outils adaptés contribuant à améliorer les compétences des élèves à besoins éducatifs particuliers.	Module de dispositifs ou dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25  Module de dispositifs ou dispositifs de circonscription (dont stages écoles : liaisons GS/CP, CM <sub>2</sub> /6 <sup>ème</sup> , inter-cycles, équipe de RRS) ou de bassin  <i>Dispositifs hors temps scolaire</i>  <i>Conférences</i>  <i>Journée(s) d'informations</i>  <i>Animations pédagogiques</i>

\* Chaque dispositif devra prévoir la construction d'outils (pédagogiques, évaluatifs) permettant d'acquérir les compétences définies dans le socle commun.

Priorités nationales	Axes du cahier des charges académique	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré	Axes spécifiques 1 <sup>er</sup> degré 2008/2009 Haute-Saône Codage : <b>C6-1-a,...</b> / <b>C6-2-a /...</b> en gras	Modalités possibles proposées Légende : R3 = 3 semaines (ou 3 x 4 jours) / R1 = 1 semaine (ou 4 jours) / R0,5 = 0,5 semaine (ou 2 jours) ...
<b>C6</b> :l'accompagnement de l'entrée dans le métier	AXE 1 - "Engager les personnels dans une démarche de formation visant l'amélioration des résultats scolaires et la réussite de tous les élèves."	<p>Former et accompagner les titulaires 1<sup>ère</sup> année (T1) et les titulaires 2<sup>e</sup> année (T2) : application de l'arrêté du 19/12/2006.</p> <p>Former les nouveaux directeurs d'école : application de la note de service de mars 1989.</p> <p>Former les directeurs faisant fonction.</p> <p>Accompagner la prise de fonction sur poste spécifique (remplaçants, nouveaux en CP...).</p>	<p><b>C6-1-a</b> : Assurer la formation des T1 (4 semaines). (principe de continuité et de cohérence avec la formation initiale, respect du nouveau cahier des charges de "IUFM" intégré à l'université de Franche-Comté depuis le 01/01/2008)</p> <p><b>C6-1-b</b> : Assurer la formation des T2 (1 semaine). (principe de continuité et de cohérence avec la formation T1, mise en place progressive du nouveau cahier des charges de "IUFM" intégré à l'université de Franche-Comté depuis le 01/01/2008)</p> <p><b>C6-1-c</b> : Assurer la formation des directeurs d'écoles (2 classes et plus) nommés à titre définitif</p> <p><b>C6-1-d</b> : Assurer la formation des directeurs faisant fonction, des directeurs de RPI ou directeur 1 classe.</p>	<p>Dispositifs départementaux ou académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositifs R3 à remplacement PE2</li> <li>- dispositifs R1, R0,75, R0,5, R0,25</li> </ul> <p>Dispositifs hors temps scolaire</p> <p>Conférences</p> <p>Journée(s) d'informations</p> <p>Animations pédagogiques</p>
	AXE 2 - "Renforcer la réflexion collective autour du projet d'école, du projet d'établissement et mobiliser les équipes pour leur mise en œuvre."	<p>Former les formateurs impliqués dans la formation des T1 et T2 : organisation intercatégorielle (IA / IUFM)</p> <p>Organiser les formations diplômantes et qualifiantes (concours, examens)</p>	<p><b>C6-2-a</b> : Former les formateurs à des compétences spécifiques : suivi des T1, T2, accompagnement des titulaires en difficulté, conduite d'entretien professionnel.</p> <p><b>C6-2-b</b> : Approfondir les connaissances théoriques et didactiques des formateurs dans toutes les disciplines.</p> <p><b>C6-2-c</b> : Aider les enseignants à la préparation du CAFIPEMF.</p>	<p>Dispositifs "formation de formateurs"</p> <p>Commissions de réflexions</p> <p>Groupes de pilotage</p> <p>PNF (Plan National de Formation)</p> <p>Dispositifs hors temps scolaire</p> <p>Conférences</p> <p>Journée(s) d'informations</p> <p>Séminaires, colloques</p>

\* Chaque dispositif T1, T2 devra prévoir la réactualisation des savoirs des enseignants et la construction d'outils (pédagogiques, évaluatifs) permettant d'acquérir les compétences définies dans le socle commun, notamment en direction des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

### 3. Liste des sigles

AFPS	Attestation de Formation aux gestes de Premiers Secours
APS	Activité de Pratique Sportive
ARL	Assistant Recruté Localement
ASEH	Accueil et Scolarisation des Elèves Handicapés
ASH	Aides spécialisées, enseignement adapté et Scolarisation des élèves en situation de Handicap
AVS	Auxiliaire de Vie Scolaire
B2i	Brevet Informatique et Internet
BO	Bulletin Officiel
CAFIPEMF	Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Inst. / Professeurs des Ecoles Maîtres - Formateurs
CAFOC	Centre Académique de Formation Continue
CAPA-SH	Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la Scolarisation des élèves en situation de Handicap
CAPD	Commission Administrative Paritaire Départementale
CASNAV	Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage
CCN	Centre Chorégraphique National (de Franche-Comté)
CDA	Commission des Droits et de l'Autonomie
CDDP	Centre De Documentation Pédagogique
CDO	Commission de Décision de l'Orientation
CECRL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
CIEP	Centre International d'Etudes Pédagogiques (de Sèvres)
CIRPE	Concours Interne de Recrutement des Professeurs des Ecoles
CLA	Centre de Linguistique Appliquée
CLEMI	Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information
CLIS	CLasse d'Intégration Scolaire
CMFC	Chargé de Mission Formation Continue (1 <sup>er</sup> degré)
CNIL	Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
COP	Conseiller d'Orientation Psychologue
CP	Conseiller Pédagogique // Cours Préparatoire
CPAV	Conseiller Pédagogique Arts Visuels
CPC	Conseiller Pédagogique de Circonscription
CPD	Conseiller Pédagogique Départemental
CP(D)LV	Conseiller Pédagogique (Départemental) Langues Vivantes étrangères
CPEM	Conseiller Pédagogique Education Musicale
CT	Conseiller Technique
<del>DARIC</del>	<del>Délégué Académique Aux Relations Internationales et à la Coopération</del> (terme utilisé jusqu'en juin 2008)
DARIEC (ex DARIC)	Délégué Académique Aux Relations Internationales, Européennes et à la Coopération
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
<del>EEDD</del>	<del>Education à l'Environnement vers un Développement Durable</del> (terme utilisé jusqu'en juin 2007)
EDD (ex EEDD)	Education au Développement Durable
ELCO	Enseignement des Langues et Cultures d'Origine
ENAF	Enfants Nouvellement Arrivés en France
EREA	Etablissement Régional d'Enseignement Adapté
FC	Formation Continue
FLE	Français Langue Etrangère
FOAD	Formation Ouverte et A Distance
GRETA	GRoupement d'ETAbissements
IA	Inspection Académique
IE	Intervenants Extérieurs
IEN	Inspecteur de l'Education Nationale
IME	Institut Médico-Éducatif
INSHEA	Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés
ITEP	Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LOLF	Loi Organique du 1 <sup>er</sup> Août 2001 relative aux Lois de Finances
LV	Langues Vivantes
MAE	Mutuelle Assurance Education

### 3. Liste des sigles (suite)

MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MF	Maître - Formateur
MF70	Mutualité Française (de la Haute-Saône)
MGEN	Mutuelle Générale de l'Education Nationale
MILDT	Mission Interministérielle de Lutte contre la Toxicomanie et les Drogues
NUMEN	NUMéro Education Nationale
OCCE	Office Central de la Coopération à l'Ecole
ORL	Observation Réfléchie sur la Langue
PAC	Projet Artistique de Classe
PAF	Plan Académique de Formation (continue)
PE	Professeur des Ecoles
PE2	Professeur des Ecoles (2 <sup>ème</sup> année) - encore en formation à l'IUFM
PEMF	Professeur des Ecoles Maître - Formateur
PIUFM	Professeur à l'IUFM
PLC	Professeur des Lycées et Collèges
PLP	Professeur de Lycée Professionnel
PNNS	Programme National Nutrition Santé
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sécurité
PPRE	Programme Personnalisé de Réussite Educative
PPS	Projet Personnalisé de Scolarisation
RAR	Réseau Ambition Réussite
RASED	Réseau d'Aide Spécialisée pour les Elèves en Difficulté
REP	Réseau d'Education Prioritaire
RPI	Regroupement Pédagogique Intercommunal
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SST	Sauveteur Secouriste du Travail
SVT	sciences de la Vie et de la Terre
T1, T2	Titulaire 1 <sup>ère</sup> année, Titulaire 2 <sup>ème</sup> année
TBI	Tableau Blanc Interactif
TCC	Troubles de la Conduite et du Comportement
TED	Troubles Envahissants du Développement
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
TIFC	Troubles Importants des Fonctions Cognitives
TR	Titulaires Remplaçants
TSL	Troubles Spécifiques du Langage
TUIC	Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication
UE	Unité d'Enseignement
UPE	Unité Pédagogique d'Enseignement
UPI	Unité Pédagogique d'Intégration
USEP	Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
WISC	Wechsler Intelligence teSt for Children (Test d'intelligence pour enfants de Wechsler)

## 4. CONSULTATION DU PLAN

### 4.1. Table des dispositifs classés selon les priorités nationales

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
<b><u>C1 : L'évaluation dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences</u></b>			
08A0030003	Elaboration du répertoire vocal	15	f09
08A0030010	Séminaires CPD EPS	6	f26
08D0700004	TICE : formation des personnels de l'école de Pin	1	e01Gr
08D0700005	Atelier musical (hors temps scolaire)	2	h01
08D0700013	Ecole et cinéma	3	h03
08D0700015	Des activités aquatiques au C2 vers la natation au C3	2	i05
08D0700017	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champlitte (blogs)	1	e03Gr
08D0700018	Socle commun et éducation aux médias	2	i06
08D0700019	Apprendre à utiliser Windows et des logiciels	3	h04
08D0700022	Projet pédagogique du Réseau Regain	2	e04Vs
08D0700023	F.O.A.D. : du B2i vers le C2i	17,5	h07
08D0700025	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Gy	2	e05Gr
08D0700029	Les TICE au service de la pédagogie - Coisevaux	2	e08Lr
08D0700032	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Lure	1	e11Lr
08D0700033	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champagney	1	e12Lr
08D0700037	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Héricourt	1	e15Lr
08D0700041	L'EPS de l'école au collège	2	i09
08D0700042	Enjeux de l'enseignement du calcul au cycle 3	2	i10Vn
08D0700043	Sciences et mathématiques au cycle 2	12	i11 *
08D0700044	Sciences et mathématiques au cycle 2	12	i11(au)
08D0700046	Blogs et sites web d'écoles ou de classes	3	h08
08D0700049	Parcours, jeux d'orientation, interdisciplinarité	2	i13
08D0700054	Histoire de l'art cycle 2, cycle 3	11	i17 *
08D0700055	La construction des apprentissages à la maternelle	11	i18 *
08D0700056	Mise en place du pilier 7 du socle commun	2	i19
<b><u>C2 : la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines</u></b>			
08D0700031	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Pesmes (MDL, mathématiques)	2	e10Gr
08D0700034	Créer une BCD	1	e13Gr
08D0700040	Littérature à l'école primaire	2	i08Vn
<b><u>C3 : l'accompagnement du plan de rénovation des langues vivantes</u></b>			
08A0030001	Formation de personnes-ressources en LV	6	f28
08A0030004	Accompagnement des intervenants extérieurs et ARL	4	s02
08A0030005	Accueil, accompagnement des assistants CIEP	3	s01
08A0030007	Cohérence académique de formation en langues	10	f02
08A0030012	La musique en classe d'allemand (école et collège)	2	i28
08A0030013	Demander une bourse européenne de formation	0,5	h05
08A0030014	Débuter l'enseignement de l'anglais	12	i02 *
08A0030015	Débuter l'enseignement de l'allemand	12	i04 *
08A0030017	Enseignement de l'anglais dans sa classe (C2 ou 3)	4	i01
08A0030018	Université d'été 2009 en anglais	8	u01
08D0700003	Oser enseigner l'allemand dans sa classe	4	d02
08D0700008	Oser l'enseignement de l'anglais dans sa classe	4	d04
08D0700009	Ateliers d'anglais	5	h02
08D0700010	Journée de formation des enseignants ELCO	1	s03

#### **C4 : la scolarisation des élèves handicapés et parcours scolaires**

08A0030002	Aide à la prise de fonction ASH	4	a01
08A0030006	Scolarisation des élèves à TFC, TCC, TED	3	a04
08A0030008	Scolarisation des élèves DM	2	a03
08A0030009	Scolarisation des élèves DA ou DV	2	a02
08A0030016	L'orientation des jeunes en situation de handicap	2	a30
08A0030019	Le PPS / troubles spécifiques	15	a24
08A0030020	Groupe de travail académique : suivi du matériel ASH	3	a26
08A0030021	Professionnalisation des enseignants référents	5	a28
08A0030022	Les unités d'enseignement	1	a29
08A0030023	Cohérence académique de formation ASH	6	f30

#### **C5 : l'aide et le soutien à la réussite des élèves**

08D0700006	Analyse de la pratique (psychologues scolaires)	5	i03
08D0700014	Réussite scolaire et éducation prioritaire (RRS)	2	e02Vs
08D0700016	Accueillir des enfants non francophones	2	d05
08D0700026	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Saint Loup	1	e06Lx
08D0700027	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Melisey (MDL, mathématiques, LV)	1	e07Lx
08D0700030	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Rioz (MDL, mathématiques)	2	e09Vs
08D0700035	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Luxeuil	1	e14Lx
08D0700036	Rencontres familles et enseignants du RASED	2	i07
08D0700038	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Faucogney	1	e16Lx

#### **C6 : l'accompagnement de l'entrée dans le métier**

08D0700001	Articulation IUFM / IA	2	f01
08D0700002	Entrée dans le métier T1 (ASH, différents postes, TR)	17	d01
08D0700007	Formation des directeurs nommés en 2008/2009	14	d03
08D0700011	Formation des CP et des chargés de mission	4	f03
08D0700012	Dispositifs IUFM / IA	3	f04
08D0700021	Entrée dans le métier T1 (cycles 1, 2 ou 3)	17	d06 *
08D0700024	Formation au C.A.F.I.P.E.M.F.	4	p01
08D0700028	Formation liste complémentaire	2,5	d07
08D0700039	Aide à la préparation du Concours Interne PE	3	p02
08D0700045	Directeurs faisant fonction et responsables RPI	4	i12
08D0700047	Entrée dans le métier T2	5	d08
08D0700050	Formation Sauveteur Secouriste du Travail ( <i>directeurs</i> )	3	i14
08D0700051	L'école maternelle : un lieu d'apprentissage ( <i>nvlit nommés</i> )	2	i15
08D0700052	Formation "base élèves" (priorité aux directeurs)	1	i16
08D0700053	Formation initiale des directeurs d'école(s) 2009/2010	11	d09 *
08D0700057	Séminaires départementaux IUFM	3	f05

#### **Sans priorité nationale**

08A0030011	Conférences du mercredi : "Penser pour agir"	0,5	conf1
08D0700020	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06
08D0700048	A.F.P.S. : remise à niveau	0,5	h09
08D0700058	Cellule d'écoute (psychologues scolaires)	1	h10

## 4.2. Table des dispositifs classés selon les domaines disciplinaires

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
<b><u>Français</u></b>			
08D0700014	Réussite scolaire et éducation prioritaire (RRS)	2	e02Vs
08D0700016	Accueillir des enfants non francophones	2	d05
08D0700026	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Saint Loup	1	e06Lx
08D0700031	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Pesmes (MDL, mathématiques)	2	e10Gr
08D0700033	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champagny	1	e12Lr
08D0700034	Créer une BCD	1	e13Gr
08D0700037	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Héricourt	1	e15Lr
08D0700038	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Faucongy	1	e16Lx
08D0700040	Littérature à l'école primaire	2	i08Vn
08D0700051	L'école maternelle : un lieu d'apprentissage	2	i15
08D0700055	La construction des apprentissages à la maternelle	11	i18 *
<b><u>Mathématiques</u></b>			
08D0700025	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Gy	2	e05Gr
08D0700027	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Melisey (MDL, mathématiques, LV)	1	e07Lx
08D0700030	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Rioz (MDL, mathématiques)	2	e09Vs
08D0700032	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Lure	1	e11Lr
08D0700035	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Luxeuil	1	e14Lx
08D0700042	Enjeux de l'enseignement du calcul au cycle 3	2	i10Vn
<b><u>Education physique et sportive</u></b>			
08D0700015	Des activités aquatiques au C2 vers la natation au C3	2	i05
08D0700041	L'EPS de l'école au collège	2	i09
08D0700049	Parcours, jeux d'orientation, interdisciplinarité	2	i13
<b><u>Langues vivantes</u></b>			
08A0030001	Formation de personnes-ressources en LV	6	f28
08A0030004	Accompagnement des intervenants extérieurs et ARL	4	s02
08A0030005	Accueil, accompagnement des assistants CIEP	3	s01
08A0030012	La musique en classe d'allemand (école et collège)	2	i28
08A0030013	Demander une bourse européenne de formation	0,5	h05
08A0030014	Débuter l'enseignement de l'anglais	12	i02 *
08A0030015	Débuter l'enseignement de l'allemand	12	i04 *
08A0030017	Enseignement de l'anglais dans sa classe (C2 ou 3)	4	i01
08A0030018	Université d'été 2009 en anglais	8	u01
08D0700003	Oser enseigner l'allemand dans sa classe	4	d02
08D0700008	Oser l'enseignement de l'anglais dans sa classe	4	d04
08D0700009	Ateliers d'anglais	5	h02
08D0700010	Journée de formation des enseignants ELCO	1	s03
<b><u>Découverte du monde / sciences expérimentales et technologie</u></b>			
08D0700022	Projet pédagogique du Réseau Regain	2	e04Vs
08D0700043	Sciences et mathématiques au cycle 2	12	i11 *
08D0700044	Sciences et mathématiques au cycle 2	12	i11(au)

**Culture humaniste : histoire, géo., inst. civ. et morale, pratiques artistiques et histoire des arts**

08D0700005	Atelier musical (hors temps scolaire)	2	h01
08D0700013	Ecole et cinéma	3	h03
08D0700018	Socle commun et éducation aux médias	2	i06
08D0700054	Histoire de l'art cycle 2, cycle 3	11	i17 *
08D0700056	Mise en place du pilier 7 du socle commun	2	i19

**ASH / élèves à besoins éducatifs particuliers ou en difficulté**

08A0030006	Scolarisation des élèves à TFC, TCC, TED	3	a04
08A0030008	Scolarisation des élèves DM	2	a03
08A0030009	Scolarisation des élèves DA ou DV	2	a02
08A0030016	L'orientation des jeunes en situation de handicap	2	a30
08A0030019	Le PPS / troubles spécifiques	15	a24
08A0030020	Groupe de travail académique : suivi du matériel ASH	3	a26
08A0030021	Professionnalisation des enseignants référents	5	a28
08A0030022	Les unités d'enseignement	1	a29
08D0700006	Analyse de la pratique (psychologues scolaires)	5	i03
08D0700036	Rencontres familles et enseignants du RASED	2	i07
08D0700058	Cellule d'écoute (psychologues scolaires)	1	h10

**Autre : aide à la prise de fonction (T1, T2, directeurs, liste complémentaire)**

08A0030002	Aide à la prise de fonction ASH	4	a01
08D0700002	Entrée dans le métier T1 (ASH, différents postes, TR)	17	d01
08D0700007	Formation des directeurs nommés en 2008/2009	14	d03
08D0700021	Entrée dans le métier T1 (cycles 1, 2 ou 3)	17	d06 *
08D0700028	Formation liste complémentaire	2,5	d07
08D0700045	Directeurs faisant fonction et responsables RPI	4	i12
08D0700047	Entrée dans le métier T2	5	d08
08D0700052	Formation "base élèves" (priorité aux directeurs)	1	i16
08D0700053	Formation initiale des directeurs d'école(s) 2009/2010	11	d09 *

**Autre : formation de formateurs**

08A0030003	Elaboration du répertoire vocal	15	f09
08A0030007	Cohérence académique de formation en langues	10	f02
08A0030010	Séminaires CPD EPS	6	f26
08A0030023	Cohérence académique de formation ASH	6	f30
08D0700001	Articulation IUFM / IA	2	f01
08D0700011	Formation des CP et des chargés de mission	4	f03
08D0700012	Dispositifs IUFM / IA	3	f04

**Autre : préparation des concours ou examens**

08D0700024	Formation au C.A.F.I.P.E.M.F.	4	p01
08D0700039	Aide à la préparation du Concours Interne PE	3	p02

**Autre : sécurité**

08D0700020	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06
08D0700048	A.F.P.S. : remise à niveau	0,5	h09
08D0700050	Formation Sauveteur Secouriste du Travail	3	i14

**Autre : TICE - FOAD**

08D0700004	TICE : formation des personnels de l'école de Pin	1	e01Gr
08D0700017	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champlitte (blogs)	1	e03Gr
08D0700019	Apprendre à utiliser Windows et des logiciels	3	h04
08D0700023	F.O.A.D. : du B2i vers le C2i	17,5	h07
08D0700029	Les TICE au service de la pédagogie - Coisevaux	2	e08Lr
08D0700046	Blogs et sites web d'écoles ou de classes	3	h08

**Autre : actualisation des connaissances**

08A0030011	Conférences du mercredi : "Penser pour agir"	0,5	conf1
08D0700057	Séminaires départementaux IUFM	3	f05

## 4.3. Table des dispositifs classés selon les catégories

**Code du dispositif :** Ce code permet d'identifier la(es) catégorie(s) dans laquelle(lesquelles) se situe le dispositif, indépendamment de la priorité à laquelle il se rattache :

**a :** ASH (Aides spécialisées, enseignement adapté et Scolarisation des élèves en situation de Handicap)

**conf :** conférence \* **(étoile) :** dispositif à remplacement PE2

**d :** public désigné

**e :** dispositif équipe ou école

**f :** formation de formateurs

**h :** formation hors temps scolaire

**i :** formation à candidature individuelle

**p :** préparation de concours ou d'examens

**s :** formation réservée aux personnes recrutées sous contrat

**u :** université d'été à candidature individuelle

<u>Identifiant n°</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Durée</u> en jour(s)	<u>Code</u>
-----------------------	-----------------	----------------------------	-------------

### Dispositifs ASH souvent à public désigné (code a)

08A0030002	Aide à la prise de fonction ASH	4	a01
08A0030006	Scolarisation des élèves à TFC, TCC, TED	3	a04
08A0030008	Scolarisation des élèves DM	2	a03
08A0030009	Scolarisation des élèves DA ou DV	2	a02
08A0030016	L'orientation des jeunes en situation de handicap	2	a30
08A0030019	Le PPS / troubles spécifiques	15	a24
08A0030020	Groupe de travail académique : suivi du matériel ASH	3	a26
08A0030021	Professionnalisation des enseignants référents	5	a28
08A0030022	Les unités d'enseignement	1	a29

### Dispositifs à public désigné (code d)

08D0700002	Entrée dans le métier T1 (ASH, différents postes, TR)	17	d01
08D0700003	Oser enseigner l'allemand dans sa classe	4	d02
08D0700007	Formation des directeurs nommés en 2008/2009	14	d03
08D0700008	Oser l'enseignement de l'anglais dans sa classe	4	d04
08D0700016	Accueillir des enfants non francophones	2	d05
08D0700021	Entrée dans le métier T1 (cycles 1, 2 ou 3)	17	d06 *
08D0700028	Formation liste complémentaire	2,5	d07
08D0700047	Entrée dans le métier T2	5	d08
08D0700053	Formation initiale des directeurs d'école(s) 2009/2010	11	d09 *

### Dispositifs équipe(s) ou école(s) à public désigné (code e)

08D0700004	TICE : formation des personnels de l'école de Pin	1	e01Gr
08D0700014	Réussite scolaire et éducation prioritaire (RRS)	2	e02Vs
08D0700017	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champlitte (blogs)	1	e03Gr
08D0700022	Projet pédagogique du Réseau Regain	2	e04Vs
08D0700025	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Gy	2	e05Gr
08D0700026	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Saint Loup	1	e06Lx
08D0700027	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Melisey (MDL, mathématiques, LV)	1	e07Lx
08D0700029	Les TICE au service de la pédagogie - Coisevaux	2	e08Lr
08D0700030	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Rioz (MDL, mathématiques)	2	e09Vs
08D0700031	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Pesmes (MDL, mathématiques)	2	e10Gr
08D0700032	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Lure	1	e11Lr
08D0700033	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Champagny	1	e12Lr
08D0700034	Créer une BCD	1	e13Gr
08D0700035	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Luxeuil	1	e14Lx
08D0700037	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Héricourt	1	e15Lr
08D0700038	Liaison CM <sub>2</sub> -6 <sup>ème</sup> - Faucogney	1	e16Lx

**Dispositifs "Formation de formateurs" souvent à candidature individuelle (code f)**

08A0030001	Formation de personnes-ressources en LV	6	f28
08A0030003	Elaboration du répertoire vocal	15	f09
08A0030007	Cohérence académique de formation en langues	10	f02
08A0030010	Séminaires CPD EPS	6	f26
08A0030023	Cohérence académique de formation ASH	6	f30
08D0700001	Articulation IUFM / IA	2	f01
08D0700011	Formation des CP et des chargés de mission	4	f03
08D0700012	Dispositifs IUFM / IA	3	f04
08D0700057	Séminaires départementaux IUFM	3	f05

**Dispositifs hors temps scolaire à candidature individuelle (code h)**

08A0030013	Demander une bourse européenne de formation	0,5	h05
08D0700005	Atelier musical (hors temps scolaire)	2	h01
08D0700009	Ateliers d'anglais	5	h02
08D0700013	Ecole et cinéma	3	h03
08D0700019	Apprendre à utiliser Windows et des logiciels	3	h04
08D0700020	Sauveteur Secouriste du Travail : recyclage	0,5	h06
08D0700023	F.O.A.D. : du B2i vers le C2i	17,5	h07
08D0700046	Blogs et sites web d'écoles ou de classes	3	h08
08D0700048	A.F.P.S. : remise à niveau	0,5	h09
08D0700058	Cellule d'écoute (psychologues scolaires)	1	h10

**Dispositifs à candidature individuelle (code i)**

08A0030012	La musique en classe d'allemand (école et collège)	2	i28
08A0030014	Débuter l'enseignement de l'anglais	12	i02 *
08A0030015	Débuter l'enseignement de l'allemand	12	i04 *
08A0030017	Enseignement de l'anglais dans sa classe (C2 ou 3)	4	i01
08D0700006	Analyse de la pratique (psychologues scolaires)	5	i03
08D0700015	Des activités aquatiques au C2 vers la natation au C3	2	i05
08D0700018	Socle commun et éducation aux médias	2	i06
08D0700036	Rencontres familles et enseignants du RASED	2	i07
08D0700040	Littérature à l'école primaire	2	i08Vn
08D0700041	L'EPS de l'école au collège	2	i09
08D0700042	Enjeux de l'enseignement du calcul au cycle 3	2	i10Vn
08D0700043	Sciences et mathématiques au cycle 2	12	i11 *
08D0700044	Sciences et mathématiques au cycle 2	12	i11(au)
08D0700045	Directeurs faisant fonction et responsables RPI	4	i12
08D0700049	Parcours, jeux d'orientation, interdisciplinarité	2	i13
08D0700050	Formation Sauveteur Secouriste du Travail	3	i14
08D0700051	L'école maternelle : un lieu d'apprentissage	2	i15
08D0700052	Formation "base élèves" (priorité aux directeurs)	1	i16
08D0700054	Histoire de l'art cycle 2, cycle 3	11	i17 *
08D0700055	La construction des apprentissages à la maternelle	11	i18 *
08D0700056	Mise en place du pilier 7 du socle commun	2	i19

**Dispositifs pour la préparation d'examens ou concours à candidature individuelle (code p)**

08D0700024	Formation au C.A.F.I.P.E.M.F.	4	p01
08D0700039	Aide à la préparation du Concours Interne PE	3	p02

**Dispositifs à l'intention des personnels recrutés sous contrat à durée déterminé (code s)**

08A0030004	Accompagnement des intervenants extérieurs et ARL	4	s02
08A0030005	Accueil, accompagnement des assistants CIEP	3	s01
08D0700010	Journée de formation des enseignants ELCO	1	s03

**Dispositifs "Université d'été" à candidature individuelle (code u)**

08A0030018	Université d'été 2009 en anglais	8	u01
------------	----------------------------------	---	-----

**Conférences hors temps scolaire à candidature individuelle (code conf)**

08A0030011	Conférences du mercredi : "Penser pour agir"	0,5	conf1
------------	--	-----	-------

## 5. Liste des conférences académiques

Dans le cadre de la dimension académique, et afin d'assurer une culture commune propice à installer continuité et cohérence entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, des conférences se dérouleront à Besançon (IUFM, site de Montjoux) des mercredis (après-midi) et réuniront les enseignants des quatre départements.

L'inscription à ces conférences est obligatoire, ce qui permettra de connaître le potentiel de participants.

Douze conférences sur le thème "Penser pour agir" sont proposées cette année.

Il convient de s'inscrire d'abord au dispositif, puis à l'une et / ou l'autre des conférences, comme s'il s'agissait de modules facultatifs d'un dispositif.

Les dates des conférences qui paraissent au PAF, sont susceptibles de modification.

*Consulter le site Internet du PAF ou contacter le bureau de la formation continue.*

**Ces conférences, ayant lieu hors temps scolaire, sont à la charge financière des personnels et n'ont pas d'incidence sur leur droit à formation continue (36 semaines).**

\* \* \* \* \*

**Dispositif : Penser pour agir**

**08A0030011**

### **conf1-01 : Prendre en main sa classe**

durée : 1/2 journée

intervenant : Marc EDOUARD, auteur

date : mercredi 26 novembre 2008

### **conf1-02 : L'adolescence : crise normale, signes pathologiques**

durée : 1/2 journée

intervenant : Dr Anne DUQUET, pédopsychiatre

date : mercredi 10 décembre 2008

### **conf1-03 : Patrimoine Vauban à Besançon, patrimoine mondial UNESCO**

durée : 1/2 journée

intervenant : M. WORONOFF et Lionel ESTAVOYER

date : mercredi 17 décembre 2008

### **conf1-04 : La phobie scolaire**

durée : 1/2 journée

intervenant : Dr Sylvie NESLOFF (CHU de Besançon)

date : mercredi 7 janvier 2009

### **conf1-05 : Crise de l'école obligatoire en France**

durée : 1/2 journée

intervenant : H. PEYRONIE, enseignant à Caen

date : mercredi 14 janvier 2009

### **conf1-06 : Dernières théories de l'apprentissage**

durée : 1/2 journée

intervenant : Annick WEIL-BARAIS, université d'Angers

date : mercredi 21 janvier 2009

### **conf1-07 : Transmettre une culture commune à tous**

durée : 1/2 journée

intervenant : J. Michel ZAKHARTHOUK, auteur

date : mercredi 28 janvier 2009

**conf1-08 : Les cyber-addictions : Faut-il avoir peur des écrans pour les enfants ?**

durée : 1/2 journée

intervenant : Elizabeth ROSSE, docteur en psychologie

date : mercredi 18 février 2009

**conf1-09 : Mieux gérer le conflit pour éviter la violence**

durée : 1/2 journée

intervenant : Henri VICIANA, psychothérapeute

date : mercredi 11 mars 2009

**conf1-10 : L'adolescent dans la famille fissurée ou recomposée**

durée : 1/2 journée

intervenant : Michèle SAVOUREY, psychologue clinicienne, auteur

date : mercredi 18 mars 2009

**conf1-11 : Le travail des élèves**

durée : 1/2 journée

intervenant : M.C. FELIX (à confirmer)

date : un mercredi en mars/avril 2009 (à préciser)

**conf1-12 : Quelles compétences pour les enseignants aujourd'hui ?**

durée : 1/2 journée

intervenant : S. BONNERY (à confirmer)

date : un mercredi en mars/avril 2009 (à préciser)

## 6. Calendriers des dispositifs

### 6.1. Dispositifs de circonscription

[Gray](#)  
[Lure](#)  
[Luxeuil](#)  
[Vesoul Nord](#)  
[Vesoul Sud](#)

### 6.2. [Dispositifs départementaux](#) (sans les stages à remplacement PE2 et les formations T1, T2)

### 6.3. [Dispositifs T1, T2 et à remplacement PE2](#)

### 6.4. [Dispositifs \(politique académique\) de l'ASH](#)

### 6.5. [Dispositifs des langues vivantes](#)

### 6.6. [Dispositifs \(politique académique\) de la musique et l'EPS](#)

### 6.7. [Dispositifs ou journées HTS \(mercredis, samedis et soirées\)](#)

### 6.8. [Calendrier vierge \(pense-bête\)](#)

**NB** : Les calendriers ci-après ne sont pas complets car les dates de certains modules ou journées (mentionnés en haut des pages) sont à définir au cours de l'année 2008/2009.

### 6.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Gray

septembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
octobre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	TICE : formation des personnels de l'école de Pin e01Gr : 25/09/08 1 jour 7 places 6 TR										M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	28	29	30	31										
novembre	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
décembre	L	M	M	J	V	Liaison CM2-6ème - Champlitte (blogs) e03Gr : 10/11/08 1 jour 5 places 5 TR							V	S	D	L	M	Liaison CM2-6ème - Gy e05Gr : 20 et 21/11/08 2 jours 7 places 7 TR						M	Liaison CM2-6ème - Pesmes (MDL, mathématiques) e10Gr : 27 et 28/11/08 2 jours 6 places 6 TR				M		
	1	2	3	4	5	12	13	14	15	16	23	31																			
janvier	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
février	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
	1	2	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28										
mars	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	



### 6.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Luxeuil

septembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
octobre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	Liaison CM2-6ème - Saint Loup e06Lx : 20/11/08 1 jour 13 places 13 TR				L	M	M	Liaison CM2-6ème - Melisey (MDL, maths, LV) e07Lx : 21/11/08 1 jour 13 places 13 TR				V						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	20	21	22	31														
novembre	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
décembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janvier	J	V	S	Liaison CM2-6ème - Luxeuil e14Lx : 02/12/08 1 jour 4 places 4 TR				S	D	L	M	M	J	V	S	Liaison CM2-6ème - Faucogney e16Lx : 16/12/08 1 jour 13 places 13 TR				S	D	L	M	M	J	V	S				
	1	2	3	10	11	12	13	14	15	16	17	24	25	26	27	28	29	30	31												
février	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
mars	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

### 6.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Vesoul Nord

septembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
octobre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
novembre	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
décembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
janvier	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
février	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S					
	1	2	Littérature à l'école primaire i08Vn : 08 et 09/01/09 2 jours 10 places 10 TR										9	10	11	12	13	14	15	16	17	Enjeux de l'enseignement du calcul au cycle 3 i10Vn : 22 et 23/01/09 2 jours 10 places 10 TR										26	27
mars	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			

### 6.1. Calendrier des dispositifs de circonscription : Vesoul Sud

septembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
octobre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
novembre	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
décembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	
	1	Réussite scolaire et éducation prioritaire (RRS) e02Vs : 06 et 07/11/08 2 jours 12 places 5 TR										10	11	12	13	14	Projet pédagogique du Réseau Regain e04Vs : 17 et 18/11/08 4 demi-journées 5 places 5 TR					21	22	23	Liaison CM2-6ème - Rioz (MDL, mathématiques) e09Vs : 24 et 25/11/08 2 jours 11 places 10 TR							
janvier	J	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
février	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28				
mars	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		

## 6.2. Calendrier des dispositifs départementaux (sans les stages à remplacement PE2 et les formations T1, T2)

Accueillir des enfants non francophones d05 : 2 jours à définir (1 jour au 1er trimestre et 1 jour en mars 2009 / Formation liste complémentaire d07 module 1 : 1 demi-journée à définir / Dispositifs IUFM / IA f04 : à définir / Séminaires départementaux IUFM f05 : à définir.

Mois	L	M	M	J	V	Formation des directeurs nommés en 2008/2009 d03 :	M	M	J	V	S	D	L	M																		
septembre	1	2	3	4	5	module 1 sessions 1 et 2 (2 x 4 jours pour 2 groupes) 13 places 13 TR groupe A : les 29, 30/09 et 2, 3/10/08 et du 13/10 au 17/10/08 groupe B : du 06 au 10/10/08 et du 20/10 au 24/10/08	23	24	25	26	27	28	29	30																		
octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	d03 ml d03 module 1 s1 GB d03 module 1 s2 GA d03 module 1 s2 GB Formation des CP/CM f03 : 24/10/08 1 jour module 1 20 places 0 TR
novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	Natation à l'école primaire i05 : 06 et 07/11/08 2 jours 10 places 10 TR i05 i06 mod1 i03 2/10 i03 3/10	
décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Rencontres RASED i07 : 04 et 05/12/08 2 jours 25 places 0 TR i07 Socle commun et éducation aux médias i06 : 10/11/08 1 jour module 1 10 places 10 TR i03 4/10 Formation des directeurs nommés en 2008/2009 d03 : module 2 session 3 (2 jours pour 2 groupes) 13 places 13 TR groupe A : les 12 et 13/01/09 groupe B : les 15 et 16/01/09
janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Formation liste complémentaire d07 : 08 et 09/01/09 2 jours module 2 6 places 6 TR d07 mod2 Formation des CP/CM f03 : 16/01/09 1 jour module 2 20 places 0 TR d03 module 2 s3 GA&B i03 5/10 i03 6/10 L'EPS de l'école au collège i09 : 19 et 20/01/09 2 jours 10 places 10 TR
février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	i03 6/10 i12 Directeurs faisant fonction et responsables RPI i12 : du 16 au 20/02/09 4 jours 10 places 10 TR	
mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Analyse de la pratique i03 : 16/01, 06/02, 13/03, 03/04/09 1/2 journée (5°, 6°, 7° et 8°/10) 10 places 0 TR i03 7/10 Formation des directeurs nommés en 2008/2009 d03 : module 3 session 4 (4 jours pour 2 groupes) 13 places 13 TR groupe A : les 30, 31/03 et 02, 03/04/09 groupe B : du 06 au 10/04/09 d03 m3
avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	d03 m3 d03 module 3 s4 GB i03 8/10 i03 9/10 Formation des CP/CM f03 : 17/04/09 1 jour module 4 20 places 0 TR L'école maternelle : un lieu d'apprent. i15 : 18 et 19/05/09 2 jours 10 places 10 TR	
mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Parcours, jeux d'orientation, interdiscip. i13 : 04 et 05/05/09 2 jours 10 places 10 TR i13 Formation S.S.T. i14 : les 11, 12 et 14/05/09 3 jours 10 places 10 TR Formation des CP/CM f03 : 13/03/09 1 jour module 3 20 places 0 TR i14 i15 Socle commun et éducation aux médias i06 : 15/05/09 1 jour module 2 10 places 10 TR i16 Formation "base élèves" i16 : 22/05/09 1 jour 10 places 10 TR
juin	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	Formation S.S.T. i14 : les 11, 12 et 14/05/09 3 jours 10 places 10 TR i19 Analyse de la pratique i03 : 22/05 et 19/06/09 1/2 journée (9° et 10°/10) 10 places 0 TR i19 Mise en place du socle commun pilier 7 i19 : les 18 et 19/06/09 2 jours 10 places 10 TR	

### 6.3. Calendrier des dispositifs destinés aux T1, T2 et à remplacement PE2

Mois	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M								
septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
octobre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
décembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janvier	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

  

septembre	d01 session 1 groupe A													d01 session 1 groupe B												
septembre	<b>Entrée dans le métier T1 (ASH, différ. postes, TR) d01 :</b> session 1 (2 x 4 jours) 13 places 13 TR groupe A : 15/09 au 19/09/08 groupe B : 22/09 au 26/09/08													<b>Entrée dans le métier T1 (cycles 1, 2 ou 3) d06 * :</b> 13, 14, 17 et 18/11/08 2 jours + 2 jours module 1 13 places 13 TR												
novembre	<b>Entrée dans le métier T1 (ASH, différ. postes, TR) d01 :</b> session 2 (2 x 4 jours) 13 places 13 TR groupe A : 01/12/08 au 05/12/08 groupe B : 08/12/08 au 12/12/08													d06 * mod 1												
décembre	d01 session 2 groupe A													d01 session 2 groupe B												
décembre	d01 s 3 GA																									
janvier	<b>Entrée dans le métier T1 (ASH, différ. postes, TR) d01 :</b> session 3 4 jours 13 places 13 TR groupe A : 18, 19/12/08 et 5, 6/01/09													d06 * i11 * et i11(au)												
février	<b>Entrée dans le métier T1 (cycles 1, 2 ou 3) d06 * :</b> module 2 : 26/01 au 13/02/09 12 jours 10 places 10 PE2 0 TR													<b>Sciences et mathématiques au cycle 2</b> i11 * et i11(au) : 26/01 au 13/02/09 12 jours 11 places 10 PE2 1 TR												
mars	<b>Entrée dans le métier T2 d08 :</b> 3 sessions (3 x 4 jours) 13 places 13 TR session 1 : 09/03 au 13/03/09 cycle 1 session 2 : 16/03 au 20/03/09 cycle 2 session 3 : 23/03 au 27/03/09 cycle 3													d08 session 1												
mars	d08 session 2													d08 session 3												
avril	<b>Entrée dans le métier T1 (ASH, différ. postes, TR) d01 :</b> 14 au 17/04/09 et 07/05/09 session 3 groupe B (3+1 jours) 13 places 13 TR													d01 s3 GB 1/2												
avril	<b>Formation initiale des directeurs d'école 2009/10 d09 * :</b> 25/05 au 12/06/09 11 jours 24 places 24 PE2 x TR													d09 * i17 * i18*												
mai	<b>La construction des apprentissages à la maternelle i18 * :</b> 25/05 au 12/06/09 11 jours 10 places 10 PE2 0 TR													<b>Histoire de l'art cycle 2, cycle 3 i17 * :</b> 25/05 au 12/06/09 11 jours 10 places 10 PE2 0 TR												
juin	<b>Entrée dans le métier T1 (ASH, différ. postes, TR) d01 :</b> 15 et 16, 29 et 30/06/09 session 4 groupe A/B 2 + 2 jours >13 places >13 TR													d01s 4 GA/B												

## 6.4. Calendrier des dispositifs (politique académique) de l'ASH

Le PPS - troubles spécifiques a24 : à définir / Suivi du matériel adapté a26 : à définir / Professionnalisation des enseignants référents a28 : à définir / Les unités d'enseignement a29 : application du décret : à définir / Cohérence académique de formation ASH f30 : à définir.

septembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	M	J	V	S	D	L	M	M	M	J	V	S	D	L	M	M										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30													
octobre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
novembre	<b>Scolarisation des élèves à TFC, TCC, TED a04 :</b> 06 au 09/10/08 3 jours 8 places 8 TR										S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
											8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
décembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
janvier	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
février	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
mars	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30													
mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M												
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30													

## 6.5. Calendrier des dispositifs des langues vivantes

Cohérence académique de formation en LV f02 : à définir / Formation de personnes-ressources en LV f28 : 5 jours à définir / Demander une bourse européenne h05 : à définir / Accompagnement des IE et ARL s02 : dates de 2 jours à définir / Université d'été 2009 en anglais u01: du 6 au 9/07/09 et du 24 au 27/08/09.

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
septembre	Accueil, accompagnement des assistants CIEP s01 : 09/10/08 module 2 (1er jour/2) 9 places 0 TR				Formation de personnes-ressources en LV f28 : 08/09/08 module 1 (1 jour) 6 places 1 TR				Oser enseigner l'allemand dans sa classe d02 : 22 et 23/09/08 module 1 (2 jours) 3 places 3 TR				Oser enseigner l'allemand dans sa classe d02 : 29 et 30/09/08 modules 2 et 3 (1 jour + 1 jour) 3 places 3 TR																		
octobre	s01 1				s02 1/2				s01 2/3				s03																		
novembre	Accueil, accompagnement des assistants CIEP s01 : 02/10/08 module 1 (1jour) 9 places 0 TR				Accompagnement des intervenants extérieurs et ARL s02 : 03/10/08 module 1 (2ème jour/3) 20 places 0 TR				Accompagnement des intervenants extérieurs et ARL s02 : 26/09/08 module 1 (1er jour/3) 20 places 0 TR				Accueil, accompagnement des assistants CIEP s01 : 27/11/08 module 2 (2ème jour/2) 9 places 0 TR																		
décembre	Oser l'enseignement de l'anglais dans sa classe d04 : 13/10 au 17/10/08 2 jours + 1 jour + 1 jour 12 places 12 TR				Journée de formation des enseignants ELCO s03 : 23/10/08 1 jour 15 places 0 TR				i28				s01 2/3																		
janvier	i02 *				i04 *				i02 *				i04 *																		
février	Débuter l'enseignement de l'anglais i02 * : 26/01 au 13/02/09 12 jours 8 places 8 PE2 0 TR				Débuter l'enseignement de l'allemand i04 * : 26/01 au 13/02/09 12 jours 2 places 2 PE2 0 TR				La musique en classe d'allemand i28 : 15 et 16/12/08 2 jours 4 places 4 TR																						
mars																															
avril																															
mai													Enseignement de l'anglais dans sa classe (C2 ou 3) i01 : 22 au 26/06/09 4 jours 12 places 12 TR																		
juin													i01																		





### 6.8. Calendrier 2008/2009 vierge (pense-bête)

septembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
octobre	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
novembre	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
décembre	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
janvier	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
février	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28			
mars	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	

## 7. Modalités d'inscription

Selon le type de stage, deux modes d'inscription sont proposés :

- 1/ **Dispositifs à candidature individuelle par Internet : la campagne d'inscription sera ouverte du 10.9.2008 inclus au 23.9.2008 inclus.**
- 2/ **Dispositifs à public désigné** : les candidatures sont enregistrées directement par l'IEN de circonscription et transmises au bureau de la formation continue par courrier électronique.

**Le mode d'inscription est indiqué pour chaque dispositif.**

### 1/ DISPOSITIFS A CANDIDATURE INDIVIDUELLE par Internet

**La campagne d'inscription aura lieu du mercredi 10 septembre inclus au mardi 23 septembre 2008 inclus.**

**ATTENTION !** Pour toute inscription :

- bien tenir compte des observations portées pour chaque action de formation ;
  - les candidatures tardives ne seront pas acceptées : veiller à vous inscrire durant la période d'ouverture de la campagne ;
  - l'inscription à des dispositifs se déroulant aux mêmes dates est possible mais supposera nécessairement un choix en cas d'obtention des deux ou trois dispositifs postulés. Pour autant, le renoncement à un de ces dispositifs ne permet pas d'en obtenir un autre en remplacement.
- Deux campagnes d'inscription sont prévues à nouveau en 2008/2009 :
    - campagne 1 : temps scolaire
    - campagne 2 : hors temps scolaire
    - campagne 3 : Une campagne supplémentaire pourra être ouverte cette année encore à titre expérimental pour les animations pédagogiques.

**Certains dispositifs possèdent plusieurs identifiants : Attention !**

**Bien sélectionner l'identifiant correspondant au public auquel vous appartenez.**

La mention "(au)" accolée au code des dispositifs 3 semaines signifie que ces dispositifs sont ouverts à un public "autre", à savoir uniquement aux personnels titulaires remplaçants, aux maîtres de l'ASH, ou aux enseignants nommés sur des compléments de service ou différents postes.

- Avant de procéder à votre inscription, consulter le PAF mis en ligne depuis le 29 août 2008 sur le site départemental de l'académie à l'adresse suivante :  
<http://www.ac-besancon.fr/ia70>
- Pour ces dispositifs, l'inscription se fera exclusivement par Internet (logiciel "GAIA") aux adresses suivantes :  
<http://www.ac-besancon.fr/paf70>  
ou <https://gaia.orion.education.fr/ga70>

*(Pour information : cette année, une nouvelle version de GAIA a été annoncée par Orléans ...)*

- Pour procéder à votre inscription sous le logiciel "GAIA", entrer les dispositifs par ordre de préférence en saisissant pour chacun le code IDENTIFIANT (08D070.... ou 08A003....) indiqué sur chaque fiche dans le PAF. Le libellé complet des stages apparaîtra à l'écran. Après la validation finale, une clé vous sera donnée : elle devra être notée et sera demandée pour toute modification ultérieure. L'affichage de cette clé entraîne l'enregistrement de vos inscriptions ou de vos modifications.

Lors de la procédure d'inscription, un accusé de réception peut vous être adressé par voie électronique à l'adresse mél de votre choix. Attention ! Ce service est optionnel et doit être demandé lors de l'inscription.

A tout moment, il est possible de consulter le récapitulatif de ses vœux (menu : "suivi de formation") et de les modifier (menu : "inscription individuelle").

N.B. : Un ordinateur connecté à Internet sera à votre disposition pendant la période d'ouverture des inscriptions :

- dans les inspections des circonscriptions (contacter les secrétariats) ;
- à l'inspection académique de Vesoul - Bureau de la Formation continue, de 09h à 12h / de 13h à 18h du mercredi 10/09 au mardi 23/09/2008.

Pour tout problème, ne pas hésiter à contacter le bureau de la formation continue, par téléphone (03 84 78 63 25 - Odile BERNARD-FRANCOIS) ou par courriel ([ce.fc.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.fc.ia70@ac-besancon.fr) ou [paf2008.ia70@ac-besancon.fr](mailto:paf2008.ia70@ac-besancon.fr)).

## 2/ DISPOSITIFS A PUBLIC DESIGNE (candidature par courriel)

Les listes de candidats seront présentées selon le modèle joint en annexe et complétées par les inspecteurs de l'éducation nationale.

- pour les dispositifs de circonscription (écoles, réseaux) ;
- pour les dispositifs départementaux à public désigné.

Ces listes (support informatique) seront adressées exclusivement par courrier électronique, à la division du personnel - bureau de la formation continue, 5 place Beauchamp à Vesoul, un mois avant le début du stage et dès la rentrée pour tous les stages se déroulant avant les vacances de la Toussaint.

Une convocation sera ensuite adressée à chaque enseignant.

## INSCRIPTIONS DEFINITIVES

### La procédure

Les candidatures individuelles sont soumises à l'avis de la Commission Administrative Paritaire Départementale (C.A.P.D.) qui aura lieu fin octobre 2008 (mardi 21 octobre 2008 sous réserve).

Règle du calcul du barème :

AGS (ancienneté générale des services) - nombre de semaines effectuées (exprimées en jours suivis).  
[1 sem. = 4 jours ; 0,5 sem. = 2 jours ; 0,25 sem. = 1 jour ; 0,125 sem. = 3h].

Les candidatures sont rangées au barème par stage. Une liste d'attente est prévue en cas de défection. Une convocation est adressée à chaque enseignant.

### Vos droits

- 36 semaines de stages dans une carrière.

#### **Décisions mises en œuvre depuis le conseil de formation du 29 mars 2004 :**

- \* Au cours de l'année scolaire 2008/2009, vous pourrez être retenu(e) à **3 dispositifs à candidature individuelle** au maximum (dispositifs hors temps scolaire non compris), quelle que soit la durée de chacun, et dans la limite d'une **durée globale maximum de 4 semaines** (96 heures).
- \* Ne sont pas décomptés des droits à stage (**depuis la rentrée 2004**) :
  - les dispositifs hors temps scolaire ;
  - les journées en autonomie ;
  - les dispositifs à public désigné cités ci-après :
    - \* "Entrée dans le métier : T1",
    - \* "Entrée dans le métier : T2",
    - \* "Nouvellement nommés en ASH T1, T2",
    - \* "Directeurs nouvellement nommés",
    - \* "Listes complémentaires",
    - \* et les stages nationaux ;
  - le dispositif suivant à candidature individuelle : "Directeurs faisant fonction ou responsables de RPI".
- \* Ne sont pas décomptés des droits à stage pour l'année scolaire en cours, tous les autres dispositifs à public désigné.
- \* Vous pouvez être candidat(e) à plusieurs dispositifs (**4 vœux maximum**).

### Les absences

Toute absence en cours de stage devra faire l'objet d'une demande d'autorisation.

Le formulaire d'autorisation d'absence est à retirer auprès du secrétariat de l'IUFM ou du bureau de la formation continue : il sera remis au chargé de mission formation continue ou envoyé directement au bureau de la formation continue 5, place Beauchamp, à Vesoul, en temps utile. L'accord ou le refus sera délivré par l'inspecteur de l'éducation nationale, responsable de la formation continue premier degré de la Haute-Saône.

### La prise en charge financière

L'indemnisation se fera dans les conditions prévues au titre IV du décret n° 2000 - 928 du 22/09/2000.

Les droits à indemnité sont indiqués en clair sur la convocation.

Si ayant-droit :

- hébergement : repas de midi pris en charge par l'Administration.
- frais de déplacement :
  - \* un voyage aller-retour par journée de stage ;
  - \* remboursement au tarif SNCF 2<sup>ème</sup> classe, selon le barème en vigueur.

La feuille de demande de remboursement de frais, **accompagnée de la convocation** devra être retournée, au plus vite, **dès la fin du stage**, au bureau de la formation continue.

## **INFORMATIONS : dispositifs à remplacement PE2 (durée : R3 ou 3 semaines) - repérés par une \* dans les codes**

### 1. Préambule

Toute candidature retenue aux dispositifs à remplacement PE2 ne pourra être annulée, quel que soit le motif. En effet, cet engagement est particulièrement important pour les dispositifs "à remplacement PE2" qui servent de support de stage professionnel ; un désistement est difficilement gérable et lourd de conséquences.

Aussi, avant de procéder à votre inscription, pensez à la planification de vos sorties, classes transplantées, interventions extérieures, spectacles, manifestations diverses ...

## 2. Déroulement de la formation

- Afin d'assurer la continuité des apprentissages, **un accueil d'un jour minimum du jeune collègue PE2 est prévu dans la classe, la semaine précédant le début du stage, soit en principe, le lundi (et / ou le mardi).**  
Le jeune collègue PE2 observera le fonctionnement de la classe (les élèves, affichages...) et prélèvera des indices susceptibles de l'aider à assurer la continuité des apprentissages, lors de son stage en responsabilité. Merci donc de répondre à ses questions et de lui communiquer un certain nombre d'informations :
  - \* la liste des élèves (les élèves suivis par le RASED ? ...)
  - \* l'emploi du temps, les contraintes inhérentes à la classe (créneau BCD ?, informatique ?, piscine ?, autres ?) et / ou à l'école (ramassage scolaire ? / accueil ? / restauration scolaire ? / soutien scolaire ? / date de concertation ? / date d'animation pédagogique ? / ...)
  - \* l'organisation des cahiers ;
  - \* les livres utilisés par la classe ;
  - \* les contacts avec les parents (mise en place d'un cahier de liaison ? / signature des cahiers ? / réunion ? ...)
  - \* le contenu prévu dans vos progressions pour chaque domaine ou discipline, durant ces 3 semaines ;
  - \* les projets en cours (dates de sorties ?, fêtes ? ...)
  - \* les ressources locales (richesse du milieu...) pouvant être exploitées dans les apprentissages dans une perspective de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences.
- Le stagiaire PE2 prend ensuite la responsabilité de la classe pendant trois semaines consécutives.
- Pour la cinquième année consécutive, ces dispositifs peuvent accueillir des professeurs de collège intéressés par la problématique du stage (maximum cinq personnes).
- Depuis 2002, les dispositifs d'une durée de trois semaines, à remplacement PE2, sont constitués de deux modules :
  - \* un module (durée : 9 à 10 jours) à «architecture traditionnelle», en présentiel, avec des formateurs ;
  - \* un module (durée : 2 à 3 jours), en «autonomie», sans formateur.Cette année la durée de l'autonomie est réduite à 0, 1 ou 2 jours

**Ces jours en autonomie** relèvent d'un travail autonome des participants, en lien avec les objectifs de la formation. Ils se déroulent dans **l'école de rattachement** du stagiaire. Ils ne font pas objet d'ordre de mission, **ni de prise en charge financière** et ne sont pas décomptés des droits à stage (36 semaines) de formation.

Ces jours en autonomie peuvent être non consécutifs et alterner avec des journées en présentiel : ils doivent respecter la règle suivante :

*"Les jours en autonomie seront programmés entre vendredi (de la semaine 1) inclus et mardi (de la semaine 3) inclus."*

Leur planification au sein du R3 relève de l'initiative seule du responsable du dispositif.

Les modalités liées à l'organisation et au contenu de ces journées sont décrites dans les fiches des dispositifs du PAF et sont négociées en début de stage, entre stagiaires, responsable du dispositif et chargé de mission départemental de la formation continue. Les contenus, lieux, horaires de ces journées en autonomie font l'objet d'un document écrit "Contrat personnel d'autonomie".

Les travaux produits par les stagiaires pendant cette période en autonomie sont analysés et/ou exploités durant le stage par le responsable du dispositif.

Remarque : En ce qui concerne le nombre de places proposées dans tous les dispositifs R3 de l'année scolaire 2008/2009, il est **approximatif**.

Des dispositifs recueillant peu de candidatures à l'issue de la campagne d'inscription pourront être supprimés : ces décisions, prises le mardi 21 octobre 2008 en CAPD, seront publiées par messagerie électronique courant novembre 2008.

## 3. Calendrier des périodes de dispositifs à "remplacement PE2"

- période 1 : du lundi 26 janvier au vendredi 13 février 2009
- période 2 : du lundi 25 mai au vendredi 12 juin 2009

#### 4. Organisation des dispositifs à "remplacement PE2"

Lieu : IUFM de Vesoul

Jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Horaires, durée : 9h à 12 h - 13h30 à 17h soit 26 heures hebdomadaires

Les stagiaires doivent participer au(x) conseil(s) des maîtres, animation(s) pédagogique(s), ... prévus pendant la période du stage afin de respecter la durée légale de 27 heures hebdomadaires.

### **INFORMATIONS : dispositifs à destination des PE2 sortant de l'IUFM**

Titulaires 1<sup>ère</sup> année (T1) : PE2 sortant de l'IUFM en juin 2008

Ces personnels suivent, pour la première fois cette année, une formation longue de quatre semaines, ciblée selon le cycle (cycle 1, cycle 2, cycle 3) et le lieu d'affectation (ASH / autres postes).

En conséquence, ils ne peuvent pas concourir aux autres dispositifs de formation, sauf le hors temps scolaire.

Titulaires 2<sup>ème</sup> année (T2) : PE2 sortant de l'IUFM en juin 2007

Ces personnels bénéficiaient depuis quatre ans d'une formation spécifique de deux jours. Cette année, elle est portée à quatre jours.

L'ensemble des T2 peut également concourir à tous les autres dispositifs de formation à candidature individuelle, dans la limite des règles d'attribution.

### **INFORMATIONS : dispositifs langues vivantes (anglais / allemand)**

L'inscription à certains de ces dispositifs nécessite d'évaluer son niveau en langue au préalable. Cette auto-évaluation est consultable sur Internet.

Vesoul, le 31 août 2008

